

Mensuel n° 362

FÉVRIER 2023

Ce mois de Février marquera le début des chantiers pour l'année 2023.

En premier débutera la rénovation de la piscine annexe, puis la construction de la nouvelle Cendarmerie et enfin la démolition des trois immeubles de l'Espérance.

Trois gros chantiers en perspective.



SEMAINE N°05

- 02.02 : Chandeleur
- 04.02 : Journée mondiale contre le cancer (voir à l'intérieur)
- 09.02 : Remise des prix des maisons décorées à 18h00 à la mairie

SEMAINE N°06

- 10.02 : Vacances scolaires d'hiver après la classe
- 11.02 : Loto organisé par l'Association des Parents d'Élèves (APE) à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°07

- 14.02 : Saint Valentin
- 19.02 : Assemblée Générale des Ymagiers à 10h30 à la salle des fêtes

SEMAINE N°08

- 21.02 : Mardi-Gras
- 21.02 : Dégustation de la bière Saint Pansard brassin 2023 de 17h30 à 20h00 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)
- 22.02 : Mercredi des Cendres
- 22.02 : Braderie du Geek à la salle des œuvres (voir à l'intérieur)
- 24.02 : Tournoi de belote organisé par le Handball Club à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)
- 26.02 : Assemblée Générale du Club Cyclotouriste Trélonais à 10h30 à la mairie (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°09

- 27.02 : Rentrée des élèves
- 04.03 : Buffet champêtre et soirée carnaval à la salle des fêtes organisés par le GAT (voir à l'intérieur)
- 05.03 : Fête des grands-mères



Les élus et le personnel communal ont fêté les rois le 18 janvier 2023 à la mairie.

Parution 30.01.2023

CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir.

Si votre compte n'est pas encore créé, vous devez aller sur l'adresse suivante :

<https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5

En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

PERMANENCE SOCIALE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (☎03.27.60.82.20).



BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon le lundi 06 février 2023 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr

PERMANENCE MGEN

La Mutuelle Générale de l'Education Nationale tiendra en mairie de Trélon une permanence le vendredi 03 février 2023 sur rendez-vous fixés à 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00.

Contact : Mme Béatrice CERA ☎07.88.39.49.12 ou par courriel : bcera@mgen.fr



CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 23 février 2023, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

MUTUELLE JUST



Des représentants de la mutuelle JUST tiendront une permanence dans la mairie le jeudi 16 février 2023 de 13h30 à 17h30 :

Prendre rendez-vous au ☎0 809 546 000 (service gratuit + prix d'appel)

ACCUEIL DE JOUR À LA MAISON DE RETRAITE DU CHEMIN VERT

La maison de retraite propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler.

Tarif : 25 € par jour repas du midi compris hors frais de transport (une aide financière est possible en constituant un dossier APA, Aide Personnalisée Autonomie).

Renseignements complémentaires au ☎03.59.21.00.00

OUVERTURE DE LA POSTE



LA POSTE

Le bureau de poste de Trélon est ouvert selon les horaires ci-dessous :

- le lundi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

COUPES DE BOIS

Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au lundi 20 Février 2023.

THÉÂTRE HUMORISTIQUE : DE QUOI JE ME MÊLE



Ils sont mariés depuis dix ans déjà. Pour sauver leur mariage devenu au fil du temps une condamnation de draps communs, Marion et Mathieu ont une idée originale : revivre dans les moindres détails le week-end où ils sont tombés amoureux.

Pour cela, ils louent la maison dans laquelle ils s'étaient rencontrés. Mais en arrivant, ils découvrent qu'elle est déjà occupée par Pierre, écrivain dépressif, venu s'isoler pour écrire un livre sur les bienfaits du divorce, cette désunion des unis.

Contraint et forcé de cohabiter, ce trio aux répliques qui font mouche va vivre le week-end le plus explosif de sa vie !

Samedi 25 Mars 2023 à 20h30 à la salle des fêtes

Entrée 15 euros (gratuite jusque 12 ans)

Réservations en mairie à partir du 27 février 2023

☎ 03.27.60.82.20

secretariat@ville-trelon.fr

BIÈRE SAINT PANSARD – BRASSIN 2023

La dégustation du brassin 2023 de la bière Saint Pansard aura lieu le mardi 21 février 2023 de 17h30 à 20h00 dans la salle des fêtes.

Au cours de cette dégustation, vous pourrez assister

- à la mise en scène du nouveau géant traditionnel et processionnel Pansard,
- à l'intronisation de nouveaux membres de la confrérie,
- à un moment musical convivial et festif assuré par la fanfare du carnaval.

CONCOURS AUTOUR DE LA SAINT PANSARD

Du mardi 21 février au dimanche 12 mars, un concours s'adressant aux adultes et aux enfants de plus de dix ans sera organisé avec la participation des commerçants trélonais partenaires sur les thèmes de la tradition de la Saint Pansard et de la mémoire collective de la commune.

Le règlement du concours sera disponible dans les commerces locaux à partir du lundi 20 février.



LA BRADERIE DU GEEK

Le service jeunesse de Trélon organise sa première braderie du geek le mercredi 22 février à la salle des œuvres de 14h00 à 21h00. Si vous souhaitez vendre vos jeux vidéo, cartes Pokemon, DVD, figurines etc..., vous pouvez prendre contact au ☎ 03.27.60.82.64 ou par mail à jeunesse@ville-trelon.fr

Buvette et petite restauration sur place
2 € la table.

Entrée gratuite.

SOIREE CARNAVAL

Le GAT (Groupe des animateurs Trélonais) organise une soirée carnaval avec buffet champêtre le samedi 04 mars 2023 à la salle des fêtes.

Adulte : 20 € ; enfants de moins de 10 ans : 8 €.

Réservations : Monsieur Jonathan Payen (☎ 07.69.41.88.93)

Ouverture des portes : 19h00



EPPE-SAUVAGE : CIRCULATION INTERDITE

En raison de la reconstruction de l'ouvrage hydraulique « Le trou à l'argent » à Eppe-Sauvage, la Route Départementale RD 119 Trélon – Eppe-Sauvage sera interdite à toute circulation à partir du lundi 31 janvier 2023 pour une durée de quatre mois.

Un plan de déviation sera mis en place.

FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE D'OHAIN

En raison de la réalisation de travaux d'accessibilité, la déchetterie d'Ohain sera fermée au public du lundi 30 janvier au mardi 14 mars 2023.

Pendant toute cette période, la déchetterie de Fourmies vous accueillera

- du mardi au vendredi de 11h00 à 18h00
- le samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- les dimanches pairs de 10h00 à 13h00.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants a lieu tous les mercredis sur rendez-vous. Pour obtenir un rendez-vous, contactez le ☎03.27.60.65.24 puis taper 1.

CONSIGNES DE TRI

Contrairement à ce qui était annoncé le mois dernier, les consignes de tri des plastiques mous adoptées par la Communauté de Communes du Sud-Avesnois sont reportées au 1^{er} janvier 2024.

Ainsi les pots en plastique (yaourts, crème fraîche), les barquettes en plastique (fruits, légumes, fromage, œufs, viande, coton-tige), les films et sacs en plastique et les bouteilles et flacons en plastique (produits alimentaire, d'entretien et d'hygiène) doivent à nouveau être placés dans la poubelle des incinérables.



SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence, la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit vous devez composer le (☎03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....). Il faut contacter le service de garde qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞06.30.27.93.53) ou Mme DUPONT (📞07.70.02.03.08)

- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN (📞07.83.88.98.87)

- Mme BAYE ou Mme HENNECHART (📞06.83.24.48.40)

- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞06.77.61.26.49)

MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE

Le Multi-Accueil Petite Enfance situé 17, rue Delval est ouvert depuis le mercredi 1^{er} Septembre 2022. Si vous souhaitez avoir des informations quant à son fonctionnement, vous pouvez prendre contact avec la directrice : ☎03.27.57.42.88

courriel : s.lefevre@francas59.fr



CANCER : PRÉVENIR C'EST AGIR, DÉPISTEZ-VOUS !

Le 04 février est la journée mondiale contre le cancer.

Diagnostiquer un cancer à un stade précoce, même s'il ne produit pas encore de symptômes, permet une prise en charge rapide qui favorise les chances de guérison et limite les séquelles liées à la maladie et à quelques traitements. Dans certains cas, le dépistage permet de détecter une lésion dite « précancéreuse » et d'agir préventivement pour éviter son évolution vers un cancer.

Un dépistage réalisé à temps peut sauver une vie !

Simple et gratuit, il a pour objectif de diminuer le nombre de décès lié à la maladie.

En France les pouvoirs publics ont mis en place trois programmes de dépistage organisés :

- le dépistage du cancer du col de l'utérus
 - ✓ tous les 3 ans chez les femmes de 25 à 30 ans
 - ✓ tous les 5 ans chez les femmes de 30 à 65 ans
- le dépistage du cancer du sein
 - ✓ tous les 2 ans chez les femmes de 50 à 74 ans
- le dépistage du cancer colorectal
 - ✓ tous les 2 ans chez les femmes et les hommes de 50 à 74 ans



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Hainaut

Pour en savoir plus : www.ameli/dépistage

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

PRÉSENTATION DU SNU

Le Service National Universel (SNU) vise à renforcer la cohésion nationale et à développer une culture de l'engagement dans la société. Il est destiné à l'ensemble des jeunes français, âgés de 15 à 17 ans, qui désirent être utiles aux autres, mettre leur énergie au service d'une société solidaire, se construire un parcours qui leur ressemble.

Les activités réalisées par les volontaires leur permettent d'appréhender diverses thématiques : activités physiques, sportives et de cohésion ; autonomie, connaissances des services publics, accès aux droits et promotion de la santé ; citoyenneté et institutions nationales et européennes ; culture ; découverte de l'engagement ; défense, sécurité et résiliences nationales ; développement durable et transition écologique et solidaire.

Les jeunes ont d'ores et déjà la possibilité de formaliser leur inscription aux différents séjours sur la plateforme dédiée : <https://snu.gouv.fr>

Ils y trouveront également nombre d'explications et de témoignages relatifs à ce programme.

LES TROIS ÉTAPES DU SNU

1) Séjour de cohésion :

- 2 semaines
- Dans un autre département

Chaque volontaire nordiste peut choisir parmi les différents séjours proposés ci-dessous :

- du 16 avril 2023 au 28 avril 2023
- du 11 juin 2023 au 23 juin 2023
- du 04 juillet 2023 au 16 juillet 2023

2) Mission d'intérêt général :

- 84 heures minimum à initier dans l'année qui suit le séjour de cohésion
- près de chez vous

3) Engagement volontaire (facultatif) :

- 3 mois ou plus
- partout en France ou dans le monde
- Entre 16 et 25 ans.



**LE SNU :
POUR SOI,
POUR LES AUTRES,
POUR LA SOCIÉTÉ.**

Rejoignez votre équipe du
Service national universel :

snu.gouv.fr



Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux :

#SNUjevais

APPLICATION AVESNOIS MOBILITÉS

Suite au lancement de l'application Avesnois Mobilités, vous pouvez retrouver toutes vos informations utiles en quelques secondes pour simplifier vos déplacements :

- votre itinéraire
- vos horaires
- l'agenda des sorties (Tourisme Avesnois)

Cette application est disponible en téléchargement sur :

- google play
- app store

Informations : Maison de la Mobilité 27 rue Bleue 59610 FOURMIÉS

Téléphone : 03.27.66.01.21



HORAIRES DES MESSES DU MOIS DE FÉVRIER

samedi 04 février	SAINS-DU-NORD (17h00)
dimanche 04 février	OHAIN (09h30) – FOURMIÉS SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 11 février	GLAGEON (17h00)
dimanche 12 février	FOURMIÉS SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 18 février	WIGNEHIES (17h00)
dimanche 19 février	FOURMIÉS SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 25 février	ANOR (17h00)
dimanche 26 février	FERON (09h30) – FOURMIÉS SAINT-PIERRE (11h00)

LE CLIC DE L'AVESNOIS-RELAIS AUTONOMIE



Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est destiné aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap de tout âge, à leurs proches, leurs aidants et aux professionnels concernés. Il rayonne sur 55 communes du Cœur et du Sud de l'Avesnois.

C'est un lieu de proximité se situant à Avesnes-sur-Helpe, avec différentes permanences dans plusieurs communes dont Fourmies.

Son rôle est d'évaluer les besoins, d'écouter, de conseiller, d'orienter, d'apporter des informations individualisées et adaptées aux publics concernés (aide dans les démarches administratives, dossier unique d'aide à l'autonomie pour les personnes âgées, dossier MDPH, accès aux droits, aides financières, offre de service d'aide à domicile, structures d'accueil, ...)

Contact : CLIC 5 rue Jeanne de Lallaing 59440 Avesnes/Helppe

☎ 03 27 57 54 33 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

email : clic.centre@clic-avesnois.fr

Permanence : Mairie de Fourmies, le lundi de 9 h 00 à 11 h 30 avec ou sans rendez-vous.

CAP FIBRE



Si vous avez besoin de contacter CAP FIBRE pour tous les sujets relatifs à la fibre optique, vous trouverez ci-dessous les contacts utiles.



Fournisseur d'Accès à Internet

Le contact privilégié sera toujours le Fournisseur d'Accès à Internet !

Disponibilités des offres, prix, abonnements, SAV, etc.



Le site web

Le site web de CAP FIBRE comporte une page dédiée au Grand Public dans laquelle les administrés pourront retrouver toutes les informations relatives à la fibre optique : test d'éligibilité, étapes du raccordement, etc.

www.capfibre.fr



Le numéro vert

Si un problème ne parvient pas à être solutionné par le Fournisseur d'Accès, le numéro vert reste disponible.

 N VERT 0 800 159 162

PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL : HABITER MIEUX



La Communauté de Communes Sud-Avesnois (CCSA) a acté sa participation à l'Opération PIG Habiter mieux, mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre.

Pour répondre aux enjeux liés à sa mise en œuvre et afin de susciter la décision d'engager les travaux en minimisant le reste à charge pour le propriétaire (bailleur ou occupant), la CCSA a souhaité aider financièrement les propriétaires en complément des aides versées par l'Anah (Agence nationale de l'habitat)

Les modalités de cette aide financière en direction des propriétaires bailleurs et des propriétaires occupants sont présentées ci-dessous :

	Type travaux	Taux de subvention lié au montant des travaux subventionnables	Enveloppe maximale
Propriétaires Occupants (PO)	Travaux lourds - HI -Très Dégradés	5 % plafonné à 1 400 €	50 000 €
	Travaux petite LHI	5 % plafonné à 1 400 €	
	Travaux d'Autonomie	5 % plafonné à 1 200 €	
	Travaux d'économie d'énergie	5 % plafonné à 1 000 €	
Propriétaires bailleurs (PB)	Travaux lourds - HI -Très Dégradés	5 % plafonné à 1 200 €	
	Travaux petite LHI	5 % plafonné à 1 200 €	
	Travaux d'Autonomie	5 % plafonné à 1 000 €	
	Travaux d'économie d'énergie	5 % plafonné à 800 €	

Les aides seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers complets, jusqu'à épuisement des crédits alloués au dispositif.

Le logement concerné par l'aide doit se situer sur le territoire de l'une des 12 communes membres de la Communauté de Communes Sud-Avesnois.

PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du jeudi 15 Septembre 2022 au mardi 28 Février 2023.

ÉLAGAGE DES HAIES

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. (Extrait du Code Civil).

AFFÛTS ET APPROCHES AU SANGLIER

Afin de limiter les dégâts aux cultures agricoles, les lieutenants de louveterie du département du Nord effectueront, dans leur zone de compétence respective, des tirs de destruction de sangliers à l'approche et à l'affût, sur les lieux mêmes où des dégâts leur auront été signalés, ou à leurs abords.

Les affûts et approches pourront être effectués de jour comme de nuit mais les tirs devront être fichants.

Le présent arrêté préfectoral est valable à compter de sa signature le 08 décembre 2022 jusqu'au 28 février 2023, pour le temps où la chasse du sanglier n'est pas autorisée.

BIEN VIVRE À TRÉLON

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que le bruit des tondeuses, tronçonneuses etc... est interdit avant 9h00 ;
- que les poubelles doivent être sorties et rentrées le moins longtemps possible avant et après le passage du camion de ramassage (Elles doivent également être nettoyées régulièrement.),
- que les papiers, canettes, mégots de cigarettes... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la ville,
- que le brûlage des végétaux est interdit,
- que les trottoirs ne sont pas des crottoirs.



PLANTONS LE DÉCOR

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois vous propose d'acheter des arbres, arbustes, fruitiers et variétés protégées.

Pour une livraison le samedi 04 mars 2023 entre 9h00 et 12h00, les commandes devront être passées avant le jeudi 02 février 2023.

Le catalogue « Plantons le décor 2022-2023 » ainsi que des bons de commande sont disponibles à la mairie.



ATELIER-MUSÉE DU VERRE

L'atelier-musée du verre sera fermé du 1^{er} décembre 2022 au 28 février 2023.

LES AMIS DE L'ÉCOMUSÉE DE L'AVESNOIS



Les Amis de l'Ecomusée de l'Avesnois est une association type loi 1901 qui regroupe actuellement 30 bénévoles. Ils se donnent pour but de faire connaître notre patrimoine textile à Fourmies et verrier à Trélon, de participer à la promotion des deux sites qui valorisent des savoir-faire ancrés dans le territoire depuis longtemps et sont indissociables de son identité.

Ils souhaitent participer au soutien des actions de l'Ecomusée de l'Avesnois en mettant en place leurs propres actions en proposant des rencontres, conférences, visites culturelles et en organisant des événements propres au rayonnement du musée.

Vous pouvez contacter le président : Michel Devassine ☎ 06.79.29.29.41

lesamisdelecomuseedelavesnois@gmail.com

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) se trouve au 17 rue Delval derrière la crèche. C'est un lieu d'informations sur les différents modes de garde existants. C'est également un lieu d'échanges, d'animations collectives, d'activités d'éveil, pour les enfants accueillis chez les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

Horaires d'ouverture :

- Accueil téléphonique : lundi 9h00/12h00, mardi 13h00/15h30 et vendredi 14h00/15h30 ;
- Accueil administratif des parents ou professionnel(le)s: lundi 13h00/15h30 ;
- Matinée d'animation : mardi 9h30/11h30.



Renseignements : 09.72.55.77.26 ou ram.francas@outlook.com

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES



Adresse du local : 1, rue Heureuse, 59132, Trélon (à côté de la salle des fêtes).

Renseignements : auprès du secrétariat au 03 27 59 72 03 ou echetdialog@gmail.com

ACTIVITÉS DES CLUBS FEVRIER 2023

Clubs	Horaires	Animateurs
Anglais	Les lundis de 14h00 à 16h00 au local. Animation autour d'un thème et conversation orientée perfectionnement.	Wendy Benoît 06 50 26 78 06
Couture	Les 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis de 14h00 à 16h00. Découverte ou approfondissement des diverses techniques des machines à coudre.	Annette Vandesande 03 27 59 55 41
Multimédia	Les jeudis de 14h00 à 16h00 au local. Comment gérer ses photos, créer des diaporamas, réaliser des montages vidéo sous Windows.	Marie-Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Peinture	Les vendredis de 14h00 à 17h00. Différentes techniques de peinture.	Jeannine Draux 06 74 19 59 24
Tai-Chi	Les mardis de 19h00 à 20h30. À la salle des fêtes de Trélon.	Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 et Lucia Marchant
Théâtre	Les mardis de 16h30 à 19h00. À la salle des fêtes de Trélon.	Éric Huart 00 32 473 99 33 53

LES JOYEUX DRILLES



JOYEUX DRILLES

ACTIVITÉS

Le club fonctionne :

- le lundi pour le tricot,
- le mercredi pour les activités manuelles,
- le vendredi pour les jeux.

La cotisation annuelle est de 17 €.

Contact et renseignements : Madame Brigitte WILLIAME : ☎ 06.42.28.28.71 ou Monsieur Jean-Michel BARTHELEMY : ☎ 07.49.60.67.73

VIDE-GRENIER

Les Joyeux Drilles organisent un vide-grenier dans la salle des fêtes :

- le samedi 18 mars de 12h00 à 18h00,
- le dimanche 19 mars de 10h00 à 18h00.

Réservations lors d'une réunion du club ou auprès de Madame Sylvie Boucher (☎ 06.18.00.13.57)

2 € la table le samedi ou le dimanche

3 € la table pour les deux jours.

Buvette et petite restauration sur place. Entrée libre.

LOTO DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE des écoles de Trélon organise un loto le samedi 11 février dans la salle des fêtes.

La réservation est conseillée par courriel : apetrelon.59@gmail.com

Ouverture des portes à 18h00 ; début des jeux à 19h30.

Buvette et petite restauration sur place.



CHŒUR VOCALIS

Le Chœur Vocalis a repris ses activités et répète dans son local rue Clavon Collignon.

Les prochaines répétitions se dérouleront les mercredis 1^{er}, 15 et 22 février à partir de 18h45.

Si vous êtes intéressées, vous pouvez prendre contact avec la présidente, Madame Marie-Jeanne Bombart (☎ 06.84.67.81.08).

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00. La durée moyenne d'une partie est d'environ 2 heures. Il est indispensable de venir avec son matériel.

CAFE LITTERAIRE

Réunion le jeudi 23 février 2023 de 14h00 à 16h00.

CLUB DE MUSCULATION

Le club de musculation fonctionne dans ses locaux rue du Fourneau.

La salle est ouverte

- du lundi au dimanche de 9h00 à 11h00
- du lundi au vendredi de 16h30 à 20h00.



LE RÉVEIL BOULISTE

samedi 11 février	Concours en salle
samedi 25 février	Quadrettes ou quintettes mêlés



LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D3)

19.02 : 15h00 JEUMONT – TRELON

05.02 : 10h00

U14 (D2)

VALENCIENNES SAINT WAAST – TRELON

05.02 : 10h00

U16 (D2)

TRELON – BEAUFORT/LIMONT-FONTAINE

26.02 : 10h00

U14 (D2)

TRELON – BEAUFORT/LIMONT-FONTAINE

Equipe B (D5)

TRELON – ETRÉUNGT

FOOTBALL JEUNES



HANDBALL CLUB TRÉLONNAIS

RENCONTRES

Seniors femmes	04.02	19h00	TRELON – WAHAGNIES
Seniors hommes	05.02	15h00	WAHAGNIES – TRELON
- 13 ans	04.02	16h00	TRELON – CAUDRY
- 15 ans	04.02	14h30	PAYS DE MORMAL – TRELON



CONCOURS DE BELOTE

Le club organise un tournoi de belote le samedi 24 février dans la salle des fêtes.

Inscriptions à partir de 18h00 ; 5 € par joueur.

Buvette et petite restauration sur place.

LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Le club cyclo, VTT et marche organise son Assemblée Générale le dimanche 26 février 2023 à 10h30 à la mairie.

Toutes les personnes intéressées y seront chaleureusement accueillies. Vous pouvez également prendre contact avec le président, Monsieur Michel Locuty (☎ 03.27.65.29.50 ou ☎ 07.84.33.04.53).

Le coût de l'adhésion est de 18€ pour les adultes et de 13€ pour les moins de 13 ans.

SORTIES PREVUES

Les activités (cyclo, VTT et marche) reprendront le dimanche 06 mars 2023 (Rendez-vous sur la place de l'église à 09h00).





TÉLÉ ASSISTANCE

La télé assistance vous permet à vous-même et à vos proches de vivre en toute sérénité grâce à une télécommande simple d'utilisation à porter en bracelet ou en pendentif pour un abonnement de 7,63€ par mois réduit à 3,815€ après déduction fiscale.

Pour tout renseignement appelez le 0811 650 700 ou rendez vous en mairie pour retirer un dossier.

RÉSEAU MÉDI@'PASS

Le réseau Média Pass offre depuis le premier septembre un nouveau service : le portage de livres, CD et DVD à domicile pour ceux qui ne peuvent se rendre à la médiathèque.

Pour en bénéficier gratuitement, il vous suffit d'appeler Célia Delobelle au 07 87 68 67 87



En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



GROUPE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRELON

Editorial Février 2023

Une préoccupation en ce début d'année 2023 :

le devenir du château des Carmes : Tenant compte des informations à notre disposition la reconversion du château des Carmes en CENTRE MEDICO- PSYCHOLOGIQUE ne verra pas le jour. Depuis 2012 on annonce aux citoyens (y compris lors des dernières élections locales) cette reconversion qui coûte actuellement à notre collectivité locale plus de 600 000 € et qui a de fortes conséquences sur la capacité de projets de la commune déjà surendettée. Cette situation va transformer ce site remarquable en friche comme c'est déjà le cas avec la maison Tenart, alors que pour ce patrimoine, la commune disposait d'un investisseur privé capable de donner une nouvelle vie à cette bâtisse art déco. Mais Monsieur le Maire, qui ne fait rien pour la mettre hors d'eau, a refusé en 2021 la proposition de Monsieur VALENTINI (celui-ci vient de restaurer de façon remarquable le Château Bock de Louvroil). A quand un peu de bon sens, de responsabilité, et de débat citoyen ? In fine c'est notre affaire à tous.

SOLUTION DU JEU N° 361

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Madame Danièle PAVAUT et Monsieur Gilbert Audoor (**le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit**).



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Malo MESUREUR, né le 31 décembre 2022 à CHIMAY (Belgique), (Résidence de la Pierre Trouée)

SOUVENIR

Madame Mauricette MACKÉ veuve LENGRAND, décédée le 2 janvier 2023 à FOURMIÉS (Nord), à l'âge de 78 ans (2 rue du Fourneau)

Madame Evelyne BOSQUETTE veuve DUMESNIL, décédée le 12 janvier 2023 à FOURMIÉS (Nord), à l'âge de 74 ans (2 rue du Chemin Vert)

TRÉLON LOISIRS

LA PENSÉE DU MOIS :

«L'AMOUR C'EST COMME LE POTAGE, LES PREMIÈRES CUILLÈRES SONT TROP CHAUDES, LES DERNIÈRES TROP FROIDES.»

Jeanne MOREAU

CE POÈME POUR FÊTER LA SAINT VALENTIN :



À VOUS DE JOUER :

CONFIRMES

HORIZONTALEMENT

I Récipient en métal

II En bâton à l'école – Il est du genre chouette

III Engagement payant – Avance en liquide

IV On en tire des vernis, des laques, des tanins – Non musulman

V Compétitions sportives

VI Grande époque – De gauche à droite, région d'Allemagne

VII Règle professionnelle – Solution finale – Américain de la campagne

VIII Greffe sans anesthésie – Général de division

IX Joliment découpée

X Le coin des fidèles – Expérimentes

VERTICALEMENT

1 Idole des jeûnes

2 Circonstance

3 Insuffisance rénale – Poil sur le caillou

4 Possède de bas en haut – Possessif à l'envers – Démonstratif

5 Couvre feu – Sert de joint

6 Sœur de Rachel – Personnel

7 Reporte – Indique la branche

8 On ne peut mieux – Service fautif au volley-ball

9 Micro onde – Symbole de la sagesse

10 Grues, bécasses, flamands, marabouts...

Ils s'aimaient

Lui

d'une caresse de vent sur les chevaux de bois

Elle

d'une trace de rouge sur le bord de ses lèvres

Ils s'aimaient

Ils riaient

tous deux

de ce rire

plein de la certitude des inconscients

riche du rayonnement des insouciantes

leur joie éclatait à la face du monde

mais le monde pour eux n'existait plus

il n'y avait

plus qu'elle pour lui

plus que lui pour elle

il était radieux

elle était belle

que ne pouvait-on

arrêter le temps

Michel FUCHS

DEBUTANTS

HORIZONTALEMENT

I Elle fournit de l'eau très chaude

II Outil des professeurs – Titre de noblesse

III Service gagnant – Brasse, papillon, crawl...

IV Arbre des régions chaudes – Sujet de l'empire ottoman

V Epreuves cyclistes

VI Longue période – Pivot désordonné

VII Utile au dessin – Pièce de trousseau – Soldat des Etats Unis

VIII Fait du rentre dedans – Héros de Virginie

IX Bien taillée

X Part du chœur – Lègues à ses héritiers

VERTICALEMENT

1 A une vie austère

2 C'est un cas

3 Maladie des reins – Cheveu populaire

4 Paresseux renversé – Possessif inversé – Ancien sigle des collègues

5 Suaire – Vaut plus

6 Prénom féminin – Pendant d'il

7 Critique

– Pour le licencié

8 Aspirations – Balle qui touche le filet

9 Filet d'eau -- Estampe d'Epinal

10 Oiseaux hauts sur pattes

